



CCRE
CEMR

**GUIDE POUR LA MISE EN
OEUVRE DE LA CHARTE
EUROPEENNE POUR L'EGALITE
DES FEMMES ET DES HOMMES
DANS LA VIE LOCALE**

Avril 2009

Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

1.

ACCOMPAGNEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION

INTRODUCTION

Ce guide a été élaboré par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) pour aider les signataires de la Charte à programmer des actions concrètes et réalisables à mettre en œuvre dans leur collectivité pour opérer un réel changement au regard de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le document s'appuie sur les expériences et commentaires dont les associations nationales des autorités locales et régionales membres du CCRE nous ont fait part. Ce guide a pour objectif de faciliter l'élaboration de votre plan d'action, comme indiqué dans la partie II de la Charte, et de vous permettre de suivre les évolutions dans le temps.

Le CCRE reconnaît que les autorités locales et régionales signataires de la Charte ne possèdent pas toutes les mêmes compétences, ressources et priorités. *Pour cette raison, il ne vous est pas demandé de mettre en application rigoureusement chacun des articles de la Charte, mais plutôt de déterminer vos propres priorités et calendriers de réalisation. Aussi vaut-il mieux se concentrer sur un plus petit nombre d'objectifs clairs et réalisables que sur une multitude d'objectifs qui ne seraient pas véritablement poursuivis jusqu'au bout et ne mèneraient par conséquent à aucun résultat.*



ETAPE 1:

Cerner les sujets sensibles du point de vue de l'égalité des genres, auxquels votre collectivité locale/régionale doit faire face

Il s'agit là d'une phase essentielle au début du processus, pendant laquelle le signataire doit rassembler une large gamme d'informations, afin de mieux cerner les sujets sensibles du point de vue de l'égalité des genres auxquels la collectivité est confrontée dans toute l'étendue de ses compétences et activités.

INFORMATION

Objectif : Mieux comprendre l'état actuel des choses en matière d'égalité dans votre collectivité et identifier les lacunes qui affectent vos informations et qu'il s'agit de combler

→ **Actions proposées**

- Consulter les chapitres de la Charte avec prise en compte détaillée du rapport femmes/ hommes et réunir l'information correspondante dont vous disposez

Par exemple :

- Cadre général : informations d'ordre social et démographique pour le secteur local
- Volet politique: nombre d'élu-e-s, nombre de femmes et d'hommes disposant d'un mandat (maires adjoint-e-s, membres de l'exécutif, etc.)
- Volet employeur: nombre de femmes/hommes employé-e-s dans les différents échelons hiérarchiques ; rétribution femmes/hommes pour chacun de ces niveaux hiérarchiques ; nombre de plaintes pour harcèlement sexuel
- Volet prestation de services: nombre de femmes/hommes utilisant des services spécifiques; nombre de femmes/hommes satisfait-e-s des services fournis; fonds alloués pour les activités des hommes et des femmes, par exemple pour les activités sportives ou la promotion d'une bonne santé
- Volet planification et développement durable: utilisateurs des transports publics par genre; femmes/hommes vivant en-dessous du seuil de pauvreté

- Exploiter toutes les informations nationales ou internationales utiles sur les grands sujets en matière d'égalité ainsi que sur les projets locaux pertinents dans ce domaine.
- Déterminer dans quels secteurs vous manquez d'informations, ventilées par genres, et qui vous aideraient à identifier des problématiques en matière d'égalité pour l'avenir, en particulier sur des sujets faisant partie des priorités d'action de votre collectivité.

CONSULTATION / IMPLICATION

Objectif : Déterminer les sujets majeurs concernant l'égalité des genres au sein de votre collectivité, en vous appuyant sur des consultations ouvertes avec des personnes et des organismes pertinents dans ce domaine pour collecter leurs avis sur la question

→ Actions proposées

- Examiner de près les consultations que vous avez engagées pour clarifier si les réponses à ces dernières sont analysées par genre, dans ce cas, analyser s'il y a des différences entre les réponses des femmes et des hommes
- Consulter les élus de votre collectivité, les salariés et les syndicats, les ONG locales ainsi que les utilisateurs de services, effectifs et potentiels, sur ce qu'ils considèrent être les priorités locales au regard des différents articles de la Charte
- Inclure dans ces consultations toutes les tranches de la population, par exemple des jeunes, des seniors, des personnes appartenant aux minorités ethniques (y compris des migrants et des demandeurs d'asile), des lesbiennes et des gays, des personnes atteintes de handicap, des adeptes de différentes religions et convictions, des personnes souffrant d'exclusion sociale, des personnes victimes de violence, des femmes prostituées, etc.
- Echanger et comparer les expériences éventuellement avec des signataires limitrophes (par exemple dans le cadre de la coopération intercommunale) ou avec d'autres signataires (au travers d'un partenariat de jumelage par exemple).

EVALUATION D'IMPACT

→ Actions proposées

- Utiliser les évaluations et analyses existantes, notamment concernant l'impact des politiques et mesures sur les femmes et les hommes et l'allocation des ressources budgétaires par genre.

PUBLICATIONS / COMMUNICATION

→ Actions proposées

- Examiner les publications existantes incluant les documents de travail, les résolutions, les brochures de communication et les sites web, ainsi que les différents modes de communication avec le public, pour observer de quelle manière les hommes et les femmes y sont dépeints et si des images ou termes sexistes ou stéréotypés y sont utilisés



ETAPE 2: **Mettre au point des objectifs potentiels pour l'égalité des genres**

Objectif : A ce stade, il y a lieu d'analyser l'information obtenue au terme de la phase 1 afin de dresser une liste globale de points relevant du domaine de l'égalité des genres qui sont ou pourraient être prioritaires pour votre collectivité.

→ Actions proposées

- Dresser une liste de tous les objectifs que vous souhaitez retenir au regard des différents chapitres de la Charte (par exemple représentation politique, emploi, prestation de services, planification, etc.).
- Rechercher les lacunes dans l'information dont vous disposez sur des problématiques hommes/femmes
- Rechercher les lacunes ou faiblesses dans votre méthode de consultation et le moyen de les surmonter



ETAPE 3: **Déterminer des priorités et sélectionner des objectifs**

Objectif : Définir un certain nombre de priorités majeures sur lesquelles vous pourrez vous concentrer pour arriver à opérer un réel changement au cours des années à venir. Ce faisant, il y a lieu de prendre en compte les priorités politiques de votre collectivité et les ressources mobilisables.

Les priorités ne doivent pas nécessairement se résumer à des problématiques pouvant être résolues rapidement. Elles peuvent impliquer des changements de comportement et de pratiques nécessitant une durée relativement longue ou des ressources considérables, mais sur lesquelles tous les ans, des progrès pourront être réalisés. *Comme indiqué en introduction, mieux vaut se concentrer sur un plus petit nombre d'objectifs clairs et réalisables que sur une multitude d'objectifs qui ne mèneraient à aucun résultat.*

→ Actions proposées

Déterminer les sujets les plus importants à travers les questions suivantes:

- Quelle est l'importance de l'égalité des genres dans votre collectivité ?
- Combien de femmes et hommes sont affecté-e-s par ce question ?
- Comment la promotion de l'égalité des genres est-elle perçue dans votre collectivité ? comme un désavantage ou comme un potentiel ?
- Quelles sont les priorités politiques de votre collectivité ?
- Quelles ressources seront disponibles ou pourront être mobilisées pour mettre en œuvre les priorités ?
- Qu'ont apporté les consultations (phase 1) dans la définition de vos priorités ?
- Selon les informations dont vous disposez, quelle est l'importance du sujet au plan national ?
- Tenir compte des discriminations multiples
- Tenir compte du besoin de combattre les stéréotypes sexuels

Une fois votre projet de liste des priorités majeures rédigé :

- réengager une consultation sur cette liste et les raisons de la sélection opérée
- définir une liste définitive de priorités majeures, après avoir tenu compte des contributions de cette seconde consultation

- S'assurer que la direction politique de la collectivité soutient les priorités définies et s'engage à les défendre activement et à leur allouer les ressources nécessaires
- S'assurer que les cadres et fonctionnaires de votre collectivité comprennent et s'engagent à mettre en œuvre lesdites priorités



ETAPE 4: Elaboration du plan d'action

Objectif : Déterminer à travers l'élaboration d'un plan d'action, la manière dont des progrès pourront être réalisés au regard des priorités définies, afin d'avancer vers une réelle amélioration de l'égalité des genres

→ Actions proposées

ORGANISATION

Déterminer ou préciser comment le plan d'action sera conduit à bonne fin, à savoir:

- Faire appel à une commission égalité existante ou à un groupe de pilotage, ou
- Constituer un groupe de pilotage pour suivre le travail, qui devrait comprendre des représentants politiques élus des principaux services ainsi que des représentants extérieurs issus de la société civile
- Essayer de vous assurer que de tels groupes disposent d'un soutien politique et d'une autorité suffisante pour engager d'autres membres de la collectivité à prendre leurs responsabilités dans le but de réaliser les objectifs prioritaires
- Essayer de vous assurer que le groupe compte des élus de la collectivité ou qu'il soit en mesure de faire le lien avec le/s élu-e-s en charge de l'égalité des genres
- Convenir de quelle manière les progrès réalisés seront attestés et mesurés. Cette action sera plus efficace si elle est intégrée aux processus existants de planification et d'évaluation de la performance

ELABORATION DU PLAN ET DETERMINATION DES OBJECTIFS

- Vous assurer qu'il existe des budgets et autres ressources permettant la mise en œuvre des priorités, y compris pour les consultations, etc.
- Attribuer des responsabilités d'action au niveau des élus politiques et des fonctionnaires de votre collectivité pour garantir un engagement sur chacun des objectifs
- Convenir de quelle manière les progrès seront attestés et mesurés
- Stipuler des indicateurs d'avancement pour les objectifs, avec des calendriers

Nous vous invitons à consulter l'ouvrage du CCRE "la Ville pour l'Egalité" où vous pourrez trouver des exemples d'actions conduites par d'autres collectivités locales

COMMUNICATION ET ADOPTION

- Décider comment le plan d'action sera adopté par la collectivité
- Stipuler la manière dont les responsables politiques élu-e-s de l'organisation expliqueront au personnel que les sujets contenus dans le plan d'action sont des priorités les concernant et concernant la collectivité



ETAPE 5: Intégration du genre dans toutes les politiques et élaboration/analyse des budgets

Objectif : S'assurer que les progrès réalisés au regard de vos priorités pour l'égalité des genres concernent tous les secteurs de travail de votre collectivité

→ Actions proposées

- Former régulièrement le personnel sur l'égalité des genres
- S'assurer que les différents services de la collectivité comprennent bien ce que l'on attend d'eux et que les objectifs et actions en faveur de l'égalité des genres, s'intègrent dans leurs programmes existants
- Prendre en considération le facteur de l'égalité femmes/hommes dans le contexte des marchés publics (par exemple cahiers des charges)
- Dès le début du processus, mener une évaluation de l'impact potentiel sur les femmes et les hommes de toutes propositions significatives, de mesures et procédures nouvelles ou redéfinies, de projets importants et d'allocation des ressources
- Analyser les budgets par genre au moins pour chaque priorité majeure et pour chaque nouveau budget annuel
- Collecter les informations concernant chacune des principales priorités en les ventilant par genre (par exemple qui utilise des services, qui répond aux consultations, qui est employé pour quel poste, etc.)



ETAPE 6: Publication

Objectif : Publier le plan d'action pour l'égalité à une large échelle

→ Actions proposées

- Faire connaître le plan à tous/tes les élu-e-s et employé-e-s en le portant à la connaissance de la plus haute instance de la collectivité
- Publier le plan sur le site internet ou dans d'autres supports de communication récurrents à destination de l'électorat
- Envoyer le plan à celles et ceux qui ont pris part aux procédures de consultation en amont
- Informer les ONG locales
- Informer les médias locales
- Proposer de participer à des réunions avec les organisations locales (etc.) pour discuter du plan d'action pour l'égalité

Vous pouvez également adresser une copie de votre plan d'action à votre association nationale de collectivités locales et/ou au CCRE ainsi qu'aux autres collectivités locales proches et aux partenaires impliqués dans des projets de coopération pertinents dans ce domaine (par exemple, jumelages et partenariats européens).



ETAPE 7: **Suivi**

Objectif: Mettre au point une méthode pour analyser les progrès ou pour détecter des problèmes éventuels qui ont pu apparaître pendant le processus

→ Actions proposées

- Rédiger des comptes rendus réguliers pour le groupe chargé de l'égalité et pour l'élu concerné
- Rédiger des comptes rendus réguliers pour la plus haute instance de la collectivité
- Rédiger un rapport public sur les progrès réalisés et sur les indicateurs choisis (qualitatifs et quantitatifs)
- Célébrer et faire connaître tous les succès qui mettent en lumière le fait que le travail que vous avez mené a permis d'améliorer la vie quotidienne des femmes et des hommes au niveau local
- Mener une étude pour évaluer la perception de la charte par la population locale et l'impact du plan d'action sur leur vie quotidienne
- Echanger et comparer les progrès et résultats avec des signataires voisins (dans le cadre de la coopération intercommunale) ou avec d'autres signataires (à travers des partenariats de jumelages par exemple)
- Utiliser les indicateurs suggérés par le CCRE (voir partie 2) et remplir les sections destinées aux signataires afin d'évaluer les résultats obtenus au niveau local.



ETAPE 8: **Analyse et révision du plan**

Objectif : Réviser le plan d'action à intervalles réguliers, afin de vérifier que les priorités sont toujours pertinentes pour les réajuster ou actualiser en cas de besoin.

→ Actions proposées

- Renouveler localement la consultation au sujet des priorités en informant les personnes consultées des résultats déjà obtenus
- Analyser par genre les informations sur la représentation politique, la situation de l'emploi et la prestation de services
- Analyser les résultats des évaluations femmes/hommes pour voir si de nouvelles problématiques sont apparues
- Prendre en compte les informations sur les bonnes pratiques et autres plans d'action émanant de collectivités locales et régionales, des associations nationales et du CCRE.

2.

INDICATEURS SUGGERES POUR LE SUIVI D'UN PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'EGALITE

Les signataires trouveront ci-après des idées d'indicateurs pour certains articles de la Charte. Ils sont invités à compléter ce document en se basant sur la réalité de leur territoire. Le Secrétariat du CCRE sera heureux de recevoir copie de ce document complété ensuite (cemr@ccre.org).

RESPONSABILITE DEMOCRATIQUE

1 ARTICLE 1

Engagement de votre collectivité, en tant que représentant démocratique de la communauté locale, à reconnaître et à faire appliquer le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes comme un préalable à la démocratie.

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	% de femmes élues et % d'hommes élus au sein de votre collectivité	

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

LE ROLE POLITIQUE

2 ARTICLE 2. LA REPRESENTATION POLITIQUE

Engagement de votre collectivité à reconnaître l'égalité du droit des femmes et des hommes à être candidat-e-s, à être élu-e-s ou nommé-e-s à des postes de décision et à participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques locales

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	% de femmes élues et % d'hommes élus	
2	% de femmes élues par rapport au nombre de femmes candidates et % d'hommes élus par rapport au nombre d'hommes candidats	
3	% de femmes et % d'hommes détenant des mandats de responsabilité politique au sein de votre collectivité*	

* exemples : Adjoint-e au Maire, Président-e de Commission, etc. (à spécifier par le signataire)

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

3 ARTICLE 3. PARTICIPATION A LA VIE POLITIQUE ET CIVIQUE

Engagement de votre collectivité à reconnaître le droit des femmes et des hommes à participer pleinement à la conduite des affaires publiques et à être associé-e-s aux différentes formes de consultation

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	% de femmes et % d'hommes dans les instances publiques consultatives locales*	
2	% de femmes et % d'hommes dans les conseils d'administrations des associations qui bénéficient de subventions de la collectivité locale	

*Exemples d'instances publiques consultatives (conseils de quartier, comités consultatifs, etc.)

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

4 ARTICLE 4. L'ENGAGEMENT PUBLIC POUR L'EGALITE

Engagement public et formel de votre collectivité à appliquer le principe de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie publique locale et à rendre compte des progrès réalisés

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	La signature de la charte a-t-elle fait l'objet d'une manifestation publique ?	oui / non
2	<i>Si oui sous quelle forme ?</i>	
3	Votre collectivité a-t-elle adopté un plan d'action pour l'égalité suite à la signature de la Charte ?	oui / non
4	Votre collectivité rend-elle compte des progrès réalisés au cours de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité	oui / non
5	<i>Si oui sous quelle forme ?</i>	
6	<i>Si oui avec quelle régularité ?</i>	

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

5 ARTICLE 5. TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES POUR PROMOUVOIR L'EGALITE

Engagement de votre collectivité à travailler avec des partenaires publics et privés pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité a-t-elle entrepris des consultations avec ses organisations partenaires, y compris ses partenaires sociaux, sur son plan d'action local pour l'égalité ?	oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

6 ARTICLE 6. CONTRER LES STEREOTYPES

Engagement de votre collectivité à contrer et à prévenir les stéréotypes sur son territoire

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité a-t-elle mis en place des formations pour ses personnels et ses élu-e-s contre les stéréotypes basés sur le genre ?	oui / non
2	Si oui quel % du personnel en bénéficie Combien d'hommes ? combien de femmes ?	
3	Quel % d'élu-e-s en bénéficie ? Combien d'hommes élus ? combien de femmes élues ?	

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

7 ARTICLE 7. BONNE ADMINISTRATION ET CONSULTATION

Engagement de la collectivité à assurer aux femmes et aux hommes un égal accès à l'information et une égale prise en compte de leurs points de vue dans les consultations

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

8 ARTICLE 8. ENGAGEMENT GENERAL

Engagement de votre collectivité à travailler pour l'égalité des femmes et des hommes et à combattre la discrimination liée au genre

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

9 ARTICLE 9. ANALYSE SEXUEE

Engagement de votre collectivité à mener une analyse sexuée sur le territoire dans l'étendue de vos compétences

N°	INDICATEUR SUGGERE	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité mène t'elle une analyse sexuée dans ses champs de compétences majeurs ?	Oui / non
2	Existence d'un plan d'action pour l'égalité officiel et approuvé ?	oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

10 ARTICLE 10. DISCRIMINATIONS MULTIPLES OU OBSTACLES

Engagement de votre collectivité à combattre toutes formes de discrimination

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Quel % d'habitant-e-s immigré-e-s ou d'origine étrangère sur votre territoire ?* Au sein de ce total : quel % d'hommes et quel % de femmes ?	
2	Sur le territoire, quel % de femmes immigrées ou d'origine étrangère a une activité salariée et quel % est au chômage ?	
3	Sur le territoire, quel % d'hommes immigrés ou d'origine étrangère a une activité salariée et quel % est au chômage ?	
4	Votre collectivité a-t-elle pris des mesures spécifiques contre les discriminations multiples dans son plan d'action local pour l'égalité ?	Oui / non

* dans la mesure où ce recensement est permis par la loi

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

LE RÔLE D'EMPLOYEUR

11 ARTICLE 11

Engagement de votre collectivité, en tant qu'employeur, à reconnaître et à faire appliquer le droit à l'égalité des femmes et des hommes dans tous les aspects de l'emploi

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Salaire moyen des employés hommes et des employées femmes dans votre administration territoriale par niveau hiérarchique	
2	Calcul de l'écart salarial entre les revenus moyens des employés hommes et femmes à niveau hiérarchique équivalent en %	
3	% de femmes employées au sein de votre collectivité à des postes traditionnellement masculins* et vice-versa (et si possible en tenant compte des différents niveaux hiérarchiques)	
4	% de femmes et % d'hommes employé-e-s à temps partiel au sein de votre collectivité, si possible pour chaque niveau hiérarchique et % d'hommes employés	
5	Votre collectivité a-t-elle adopté et mis en œuvre des politiques contre le harcèlement sexuel au travail ?	Oui / non
6	Votre collectivité a-t-elle adopté des actions positives à l'embauche/ en mobilité interne en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ?	Oui / non

* à définir localement

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES

12 ARTICLE 12

Engagement de votre collectivité à faire appliquer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des marchés publics

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Au sein de votre collectivité, combien de vos contrats majeurs ont été signés au cours de la dernière année dont le cahier des charges contient des dispositions tenant compte de l'approche genre ?	
2	Votre collectivité forme t'elle à l'approche genre ses personnels chargés de la préparation des appels d'offres des marchés publics ? Si oui : combien bénéficient de cette formation ?	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

LE ROLE DE PRESTATAIRE DE SERVICES

13 ARTICLE 13: L'EDUCATION ET LA FORMATION CONTINUE

Engagement de votre collectivité à assurer l'égal accès des femmes et des hommes, des filles et des garçons, à l'éducation et à la formation continue et à éliminer tout concept stéréotypé des rôles des femmes et des hommes dans toutes les formes d'éducation

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Quel % de femmes et quel % d'hommes sont employé-e-s dans les structures éducatives locales, pour chaque niveau d'âge (crèche/jardins d'enfants, école primaire, enseignement secondaire, etc.) ?	
2	Quel % des personnels employés par votre collectivité dans les structures éducatives locales ont reçu une formation sur le genre, pour chaque niveau d'âge (crèche/jardins d'enfants, école primaire, enseignement secondaire, etc.) ?	
3	Votre collectivité a t'elle mené une évaluation des contenus des supports scolaires selon une approche genre ?	Oui / non
4	Votre collectivité a-t-elle pris des mesures, dans ou avec les écoles et établissements d'éducation locaux, pour promouvoir des choix de carrières* non traditionnels pour les femmes et les hommes ?	Oui / non

* à définir localement

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à garantir le droit des femmes et des hommes pour un accès égalitaire aux soins médicaux et à la prévention

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Au sein du budget alloué à la santé, quel % est affecté aux actions en faveur des besoins spécifiques des femmes et des hommes?*	
2	Votre collectivité a-t-elle pris des initiatives pour une éducation à la santé tenant compte de la perspective genre ?	Oui / non
3	Votre collectivité a-t-elle pris des mesures pour mener une analyse base sur le genre dans les services locaux de santé ?	Oui / non

* Si votre collectivité est compétente dans le domaine de la santé

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux soins et services sociaux et à reconnaître l'existence de besoins différents pour les femmes et les hommes

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Quel % de femmes et quel % d'hommes bénéficie des services locaux d'assistance sociale de la collectivité, par catégorie de services ou de soins (ex : maladies mentales, soins des personnes âgées, etc)	
2	Votre collectivité a-t-elle évalué le niveau de satisfaction des femmes et des hommes bénéficiant de soins et de services sociaux par rapport à leurs besoins ?	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à reconnaître l'impact de la garde d'enfant sur l'égalité des chances au sein de votre territoire et à mettre en place des systèmes de gardes adaptés

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Nombre d'enfants sur votre territoire en âge préscolaire	
2	Nombre de garderies pour enfants approuvées sur votre territoire pour les enfants en âge préscolaire, analysé par âge	
3	Existence d'un service de garde d'enfants pour les salarié-e-s de votre administration ? Si oui : quel % de familles en bénéficie ?	Oui /non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à reconnaître l'impact des soins aux personnes à charge, autres que les enfants, sur l'égalité des chances et à prendre des mesures pour contrer les inégalités engendrées

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	% total des femmes et des hommes au sein de votre administration territoriale qui travaillent à temps partiel et qui ont des personnes à charge autre que des enfants* Au sein de ce total : quel % d'hommes ? et quel % de femmes ?	
2	Si votre collectivité peut estimer le nombre de personnes se consacrant à plein temps sur votre territoire aux soins pour les autres personnes à charge, quel % de femmes et quel % d'hommes sont concernés ?	
3	Combien de personnes occupent des postes permanents dédiés aux soins et services sociaux sur votre territoire ? quel % de femmes et quel % d'hommes ?	
4	Votre collectivité leur assure t'elle un soutien ?	Oui / non

* par exemple : personnes âgées vulnérables, personnes atteintes d'un handicap grave, etc.

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à reconnaître et à garantir le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Vos programmes d'inclusion sociale prévoient-ils une évaluation basée sur le genre ?	Oui / non
2	Nombre total des chômeurs recensés sur votre territoire : Au sein de ce total : quel % de femmes et quel % d'hommes ?	
3	% de la population locale bénéficiant d'allocations sociales, par catégorie d'allocations et par sexe	
4	% estimé de femmes et d'homme parmi la population totale ne parlant pas la langue officielle utilisée localement ?	

** si votre collectivité est compétente dans ce domaine*

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à reconnaître et tenir compte des différents besoins des femmes et des hommes en termes de logement

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Nombre estimé des personnes vivant dans des habitations inférieures aux normes requises, calculé selon le genre du/de la/des chef-s du foyer % des femmes et des hommes chef de famille monoparentale dans ces habitations	
2	Nombre estimé des personnes sans abris ou en situation de logement précaire, par genre	
3	Nombre estimé des personnes sans abris ou en situation de logement précaire relogées en 1 an, par genre	

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à garantir le droit à l'égal accès des femmes et des hommes, des filles et des garçons, aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs.

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	% de femmes et d'hommes membres des conseils d'administration des associations locales sportives	
2	% de femmes et d'hommes membres des conseils d'administration des associations locales culturelles	
3	% du budget total alloué aux équipements et aux activités sportifs dédiés aux activités traditionnellement féminines ou traditionnellement masculines* ?	
4	Votre collectivité organise t'elle et finance t'elle des initiatives pour encourager les femmes à pratiquer des activités traditionnellement vues comme masculines et vice-versa ?	Oui / non

* A définir localement

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à garantir pour chaque femme et chaque homme le droit à la sécurité et au sentiment de sécurité sur votre territoire

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Nombre total de victimes d'incidents (incluant les crimes graves commis contre la personne) affectant la sécurité et la sûreté, calculé par type d'incident (à définir localement) par année Quel % de femmes et d'hommes en sont victimes, par type d'incident ?	
2	Votre collectivité mesure t'elle le sentiment de peur auprès la population contre les crimes et les incidents, en l'analysant par genre ?	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à combattre les violences sexuées et à assister les victimes

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Nombre total d'actes de violence sexuée rapportés par an Quel % de violences sexuées rapportées contre les femmes ? quel % de violences sexuées rapportées contre les hommes ?	
2	Votre collectivité prend-elle des mesures pour la prévention de la violence sexuée ? (ex : campagnes de communication, formation des personnels spécialisés, etc.)	Oui / non
3	Votre collectivité fournit-elle ou finance t'elle des mesures spécifiques pour les victimes de violence sexuée (ex: maisons d'accueil, campagnes de communication, etc.)	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à prendre des mesures contre le crime du trafic des êtres humains

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité fournit-elle ou finance t'elle des mesures spécifiques pour les victimes du trafic des êtres humains ?	Oui /non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à inclure l'égalité des femmes et des hommes dans toutes les décisions concernant le développement durable de son territoire.

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

25 ARTICLE 25. PLANIFICATION URBAINE ET LOCALE

Engagement de votre collectivité de tenir compte des différents besoins des femmes et des hommes dans la planification urbaine de votre territoire

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

26 ARTICLE 26. MOBILITE ET TRANSPORT

Engagement de votre collectivité à tenir compte des usages et besoins différents des femmes et des hommes dans la pratique des transports publics et des autres transports

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité a-t-elle élaboré un plan de transport ou de mobilité prenant en compte les habitudes et besoins spécifiques des femmes et des hommes ?	oui / non
2	Nombre total des usagers des transports en commun, par genre	
3	Nombre d'usagers des transports publics, calculé par genre et par zone ou par itinéraire ou par types de transport (à définir selon votre contexte local)	
4	Votre collectivité mesure t'elle la satisfaction au sein de la population concernant les infrastructures locales de transport et de mobilité, en tenant compte des opinions des femmes et des hommes séparément ?	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLERENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à reconnaître l'impact positif de l'égalité entre les femmes et les hommes sur de développement économique de votre territoire

N°	INDICATEURS SUGGERES	RESULTATS LOCAUX
1	Votre collectivité prend-elle ou finance t'elle des mesures pour encourager les femmes apprenties ou stagiaires à acquérir des compétences traditionnellement considérées comme masculines, et vice versa ?	Oui / non
2	Votre collectivité prend-elle ou finance t'elle des mesures pour encourager les employeurs à recruter des femmes apprenties ou stagiaires pour des qualifications ou des positions traditionnellement considérées comme masculines, et vice versa ?	Oui / non

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

Engagement de votre collectivité à tenir compte des besoins spécifiques liés aux modes de vie respectifs des femmes et des hommes dans la définition des politiques pour l'environnement

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

LE ROLE DE REGULATION

Engagement de votre collectivité à exercer son rôle de régulation de manière égale envers les femmes et les hommes et à tenir compte des besoins spécifiques des consommateurs et des consommatrices

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLANT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	

30 ARTICLE 30

Engagement de votre collectivité à intégrer la dimension d'égalité des genres dans ses activités de jumelages et de coopération internationale

N°	INDICATEURS SUGGERES / SUGGESTED	RESULTATS LOCAUX
1	Parmi les actions de jumelages européens ou de coopération internationale de votre collectivité, existe-t-il des projets concernant l'égalité entre les femmes et les hommes ?	
2	Nombre de femmes et d'hommes participants aux actions de jumelages par an	

SECTION A LA LIBRE DISPOSITION DES SIGNATAIRES :

N°	LES INDICATEURS QUI VOUS SEMBLENT PERTINENTS POUR VOTRE COLLECTIVITE	RESULTATS LOCAUX
A	
B	